

Contribuez à l'effort de guerre

en donnant le vieux papier que vous possédez au Comité Local de Récupération.

APPELEZ VOTRE QU'IRA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

The Saint-Henri-Express

PUBLIE A RIVIERE-DU-LOUP

Adressez-vous à nos ateliers

pour une papeterie distinguée. Consultez-nous pour vos circulaires. Encouragez les vôtres.

NOTRE SERVICE DE CLICHES EST COMPLET.

TOUS LES JEUDIS

L'écrasement de l'hitlérisme

L'offensive de Runstedt en décembre dernier aura retardé d'un ou de deux mois peut-être le déploiement de la puissance alliée en Europe occidentale.

En deux mois, après la réduction du "saillant" des Ardennes, les Alliés ont crevé la ligne Siegfried, ce "mur de l'Ouest" infranchissable qui devait tenir à tout prix après la chute du "mur de l'Atlantique" renversé en juin dernier.

Mais, dès avant que cette opération fût terminée, la Première armée américaine avait trouvé une chance inespérée de passer le Rhin.

Pendant que cette armée élargissait sa "tête de pont", Patton remontait le Rhin, et, tout à coup, on apprit que la Troisième armée avait, elle aussi, traversé le fleuve, et plongeait vers l'intérieur de l'Allemagne.

Ce n'était pas là, en effet, que les Allemands craignaient une traversée du Rhin. Les collines boisées où s'entrelacent de nombreuses routes encaissées — et donc faciles à défendre — qui forment la rive droite du Rhin jusqu'à la hauteur de Cologne étaient considérées par les Nazis comme un terrain dangereux auquel les Alliés n'oseraient s'attaquer.

Nous savons depuis dimanche matin que tous ces préparatifs de défense n'ont pas entravé le passage décisif du Rhin. Dès samedi, au rapport des dépêches, un écran de fumée de 65 milles de front couvrait le fleuve comme pour masquer les préparatifs alliés.

A l'heure "H", le barrage le plus terrible qui se soit encore vu en cette guerre s'est abattu sur la rive droite du Rhin. Des milliers de canons ont pulvérisés les défenses allemandes, en même temps que des milliers d'avions arrosaient toute la région de la Ruhr, coupant les communications avec l'Allemagne centrale.

La Septième armée américaine a fait, à son tour, sa traversée du Rhin; et elle se battait dans la ville de Karlsruhe, capitale du duché de Bade, à 75 milles au sud de Frankfurt-sur-le-Mein, cité de 550,000 habitants, que les blindés de Patton avaient déjà dépassée pour se diriger probablement sur Fulda, à cinquante milles plus à l'est.

Ces victoires de grand style coïncident avec une offensive énergique des troupes russes qui par le centre de la Hongrie se rapprochent rapidement des frontières autrichiennes. Leur avance semble devoir déclencher en Autriche un soulèvement dont on rapportait ces jours derniers des signes avant-coureurs, sabotages, désertions, et le reste.

C'est bien, en effet, l'écrasement de l'hitlérisme que nous voyons en ce moment... En 1941 les Nazis étaient maîtres de presque tout le continent européen; et ils s'attaquaient à la Russie... Quand les Alliés débarquèrent en Afrique du Nord, en novembre 1942, les armées allemandes étaient à Stalingrad.

Toutes les nouvelles qui nous arrivent du front allemand, de l'est comme de l'ouest, rapportent que l'Allemagne est maintenant semée de ruines gigantesques. Pas une ville de quelque importance qui n'ait été à moitié ou aux trois-quarts démolie par les bombardements de l'aviation alliée.

La dévastation de l'Europe s'achève maintenant par la ruine de la puissance tyrannique qui a voulu cette atroce guerre d'extermination — et qui a attiré sur elle la colère de trois continents. Hitler dansait devant les cinématographes au moment de l'humiliation de la France... Il y a cinq ans de cela, et il espérait mille ans de domination allemande...

Billet du jeudi

Le Roi de Rome

Quand Napoléon Ier, empereur déchu, partit pour son premier exil de l'île d'Elbe, son fils Napoléon - François - Joseph - Charles, roi de Rome et futur empereur de France, n'avait encore que trois ans. Né le 20 mars 1811, il était fils de Napoléon Bonaparte et de Marie-Louise, archiduchesse et fille de François Ier, empereur d'Autriche.

Octave Aubry raconte cette histoire et la suite dans son Roi de Rome, que l'on réédite à Montréal. (1) Pendant ses dernières années de splendeur, Napoléon ne songeait qu'à assurer l'avenir de son fils, le comte de Paris, et à lui laisser un héritage qui lui, et que lui mort, disparaît, l'enfant fut fort bien en jamais régnant.

Le roi de Rome, mais on lui a imposé le nom de Napoléon II. Napoléon quitta l'île d'Elbe et débarqua en France, décidé à reprendre son trône et à imposer de nouveaux serments à l'Europe. Après quelques victoires, il est défait à Waterloo. Il gagne Paris, abdique une seconde fois, se rend aux Anglais, et s'enfuit à l'île d'Elbe, ce pendant que Marie-Louise et son fils entreprennent le long voyage de Vienne.

Quelque temps pendant ce temps le fils de celui qui fut si puissant, dont lequel les rois tremblaient? Il grandit peu à peu, en Autriche. Il ne s'appelle plus Napoléon, ni le roi de Rome, mais on lui a imposé le nom de Napoléon II. Napoléon quitta l'île d'Elbe et débarqua en France, décidé à reprendre son trône et à imposer de nouveaux serments à l'Europe.

La dévastation de l'Europe s'achève maintenant par la ruine de la puissance tyrannique qui a voulu cette atroce guerre d'extermination — et qui a attiré sur elle la colère de trois continents. Hitler dansait devant les cinématographes au moment de l'humiliation de la France... Il y a cinq ans de cela, et il espérait mille ans de domination allemande...

Mission industrielle chez l'hon. Beaulieu



Quelques membres de la mission industrielle en route pour le Mexique se sont rendus, samedi dernier, au bureau de l'honorable Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie.

L'oeuvre des Lits de l'Orphelinat

Parmi les oeuvres humanitaires qui font honneur à notre district, l'Orphelinat en est une qui a toujours touché profondément le coeur de notre population. Nous n'en pouvons désirer de meilleure preuve que la popularité croissante de l'oeuvre des lits fondée en faveur de cette institution, en 1934, par le regretté Dr Charles-Henri Dumais.

Aussi est-ce avec confiance que nous réitérons notre appel annuel en faveur de cette organisation philanthropique. Nous savons bien que vous avez répondu généreusement, comme d'habitude, aux nombreuses demandes de souscription qui vous ont été faites à juste titre, mais nous sommes convaincus, par l'expérience du passé, que vous avez conservé l'obole que vous destinez à l'Orphelinat.

La liste des souscriptions est maintenant ouverte avec un minimum de deux dollars. L'an passé, notre demande a reçu un accueil des plus chaleureux et les résultats ont dépassé toutes nos espérances. Souhaitons qu'il en soit encore de même cette année. Soyons certains que nos chers orphelins sauront nous en récompenser par de ferventes prières.

Des manifestations ont eu lieu à St-Philippe-de-Néri

St-Philippe de Néri, 24. — La capture d'un déserteur de l'armée par quatre membres de la Prévôté militaire a provoqué des manifestations d'un caractère assez dramatique, le samedi soir. Personne ne semble avoir été blessé, mais des dommages pour quelques centaines de dollars ont été causés à l'hôtel Central, où les policiers avaient amené leur prisonnier.

Les quatre membres de la Prévôté repartirent avec leur prisonnier dans l'auto-école et il n'y eut pas d'autres incidents. Les policiers demandèrent ensuite une chambre à l'hôtel Central, propriété de M. Zéphirin Raté, et s'y installèrent avec le prisonnier.

Les manifestants se mirent à lancer des bouteilles, des briques et des pierres par les fenêtres. Ils coupèrent le courant électrique, de sorte que le personnel de la maison et les pensionnaires durent endurer l'orage dans une obscurité complète. Les uns étaient réfugiés dans la cave, d'autres dans des placards.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain

On trouvera peut-être qu'il est un peu tôt pour en parler, d'aucuns diront même pour y penser. Et cependant, c'est ce que nous devons faire dès maintenant si nous voulons nous éviter les ennuis auxquels nous n'avons échappé que de justesse les années passées.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Le bois de chauffage pour l'hiver prochain, la production des cultivateurs, d'habitude suffisante pour leur propre approvisionnement, ne nous a pas permis de nous procurer le bois de chauffage dès le printemps et d'avoir le reste de l'année afin de compléter leur propre approvisionnement.

Au Conseil Municipal

Les taux actuels d'électricité seront maintenus

Le maire et trois échevins prennent part à cet intéressant débat. — Les dissidents, qui sont en majorité, approuvent le projet en principe.

"Certes, si nous avions voulu tout simplement nous faire de la popularité, nous aurions accepté cette motion; mais nous croyons que ce qui sera le plus populaire en définitive, c'est que nous aurons dans les temps de prospérité conservé en bon état les finances de la ville, tout en faisant des travaux; et ensuite, si les années viennent moins bonnes, nous pourrions alors dégrever le contribuable, lui donner des réductions de taxes, et même, si nécessaire, faire une révision complète de la taxation."

Après les formalités routinières, le président du Conseil prit immédiatement la parole et s'attaqua sans plus de préambules à cette question qu'il analysa sous tous ses angles, en fournissant un bref exposé complet de nos finances. Nous sommes heureux de ce présenter intégralement aux contribuables.

Un budget est fait en se basant sur les revenus possibles et les dépenses prévues pour l'année en cours. Les revenus pour les six dernières années de notre administration ont été les suivants:

Table with 3 columns: Year, Total Revenue, and Sectional Revenue. Rows include 1943, 1944, and 1945.

Le déficit des autres (suite à la page 5)

La conférence de San-Francisco

(Séance du 21 mars 1945) M. JEAN-FRANÇOIS POUILLOT (76-77-78-79-80) : Monsieur l'Orateur, ce débat est d'une importance capitale. Il s'agit de la paix mondiale, de la sécurité internationale, de la prospérité économique.

Le débat est d'une importance capitale. Il s'agit de la paix mondiale, de la sécurité internationale, de la prospérité économique. Nous espérons que cette conférence aboutira à une paix durable et à une coopération internationale efficace.

Le débat est d'une importance capitale. Il s'agit de la paix mondiale, de la sécurité internationale, de la prospérité économique. Nous espérons que cette conférence aboutira à une paix durable et à une coopération internationale efficace.

Emissions religieuses à C. H. G. B.

Vendredi Saint, le Poste CHGB de Ste-Anne de la Pocatière transmettra son programme hebdomadaire "A l'Ombre de la Croix", de 4 à 5 heures. Cette heure religieuse sera irradiée de la chapelle des Petites Soeurs de la Sainte Famille; elle comprendra une causerie prononcée par M. l'abbé Charles Fréchet, directeur du couvent, un magnifique programme de chant exécuté par un ensemble vocal sous la direction de Mlle Simone Michaud, organiste à l'église paroissiale et le chœur de la Croix.

Anniversaire

Jour de la semaine de Pâques, le programme "A l'Ombre de la Croix" sera diffusé de la chapelle des Soeurs de la Charité et la partie musicale sera interprétée par les élèves du couvent.

De retour du front

BLESSE : Le soldat L. Lévesque, fils d'Oscar Lévesque, de St-Gabriel de Kamouraska. EN CONGE DE TRENTE JOURS Le caporal C. A. Bérubé, fils de Joseph-P. Bérubé, de Cabano. Le lance-caporal J. P. Rouleau, fils de Mme Eva Rouleau, 25 rue Du Rocher, Rivière-du-Loup. Le soldat A. Lavoie, fils de M. Joseph Lavoie, de St-Jean de la Lande.

Advertisement for a meeting: Séance du Conseil MARDI le 3 avril. Heures de bureau: Du lundi au vendredi: De 9 h. a. midi / De 1.30 h. à 5 h. p. m. Le samedi: De 9 h. à midi.

Un peu de sucre beaucoup de saveur

Gâteau aux Pommes 'MAGIC'

2 tasses farine 1 œuf
1/2 c. à thé sal 4 c. à soupe sucre
4 c. à thé Poudre à Pâte 'MAGIC' 4 c. à soupe beurre



Nos pères étaient discrets...

"Plus j'y pense, nous dit un ami élevé à la campagne et devenu juce à la Cour Supérieure, plus j'ai de regrets. En 1938, la délicatesse morale et la modération de nos pères. Je comprends pourquoi, dans les premières années de sa vie d'histoire, M. l'abbé Lionel Groulx disait qu'il ne pouvait vraiment prononcer ces simples mots: 'Nos pères' sans être profondément ému. C'était dans les fameux vieux, si vous voulez, un maître non opinion."

Comment Combattre LES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Les reins devraient débarrasser le sang de cet impur. Si les reins ne remplissent pas leur tâche, et que l'excès d'acide urique reste, il en résulte de l'irritation et des douleurs atroces dans les muscles et les articulations. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Prenez régulièrement des Pilules Dodd pour les Reins—le remède favori depuis un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

109F

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame Clément Morin et les autres membres de la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie à l'occasion du décès de M. Clément Morin.

THEATRE PRINCESSE

2 représentations le soir, 7.30 hres et 9.15 hres

CE SOIR SEULEMENT

Edward G. Robinson, Lynn Bari, dans "Tampico"

Ce film est l'histoire dramatique de ces hommes qui restent à leur poste près de leur canon. 5ème épisode de la série "The Phantom". Caricatures et Nouvelles.

VENREDI SAINT FERME TOUTE LA JOURNEE

SAMEDI—DIMANCHE—LUNDI—MARDI

Le Roi de la jungle, Johnny Weissmuller, dans "Le Trésor Secret de Tarzan"

Version française de "Tarzan's Secret Treasure" d'Edward G. Robinson, Lynn Bari, dans "Journey for Margaret"

Le film qui obtint le plus grand succès depuis "Mrs. Miniver". Aussi Comédie et Nouvelles.

GRAND SPECIAL POUR DIMANCHE LE 22 AVRIL EN MATINEE ET SOIRÉE

Le premier CONCERT FILME avec Iouri pianiste, Emanuel Feuermann violoncelliste; Mildred Dilling harpiste; le quatuor Coolidge.

Aussi Carmen Amaya, sensationnelle danseuse espagnole, dans "Adventure in Music"

Pâques Pâques

SPECIALS POUR FIN DE SEMAINE

JAMBON fesse, la livre 38c
JAMBON cottage roll, la livre 38c
JAMBON épaule avec gigot, la livre 26c
VEAU, quartier devant, la livre 17c
VEAU, quartier derrière, la livre 17c
LAPIN frais tué, la livre 35c

Assortiment au complet de légumes frais.

JOYEUX PAQUES à tous nos clients et au public en général.

Membre de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

DEUX BOUCHERIES A VOTRE SERVICE

250 rue Lafontaine TEL. 345

ou succursale à 126-a rue Lafontaine TEL. 135

Léopold PELLETIER BOUCHER RIVIERE-DU-LOUP

225, rue Lafontaine Téléphone 2282

POUR TOI, JEUNESSE OUVRIERE...

Secouons-nous!...

Bonjours mes vieux. Je ne puis m'empêcher de revenir encore une fois vous serrer tout bonnement à ma manière. Malgré toutes mes occupations, c'est avec un plaisir nouveau que je vous reviens aujourd'hui. Et surtout après les exercices d'une retraite, je me sens en un plaisir de résoudre votre cas.

Il existe depuis quelque temps un mouvement d'Action Catholique, à la disposition de tous les jeunes travailleurs. D'aucuns me disent que la J. O. C. n'a aucun rapport à cela, et que les membres de l'Action Catholique ne sont pas meilleurs que les autres. Mais moi, je vous dirai encore une fois, car je l'ai déjà dit, les socialistes ne sont pas meilleurs que les autres. Mais nous, nous sommes les membres de l'Action Catholique et de la Jeunesse Ouvrière. C'est un fait important. C'est un fait important. C'est un fait important.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte. Il faut que nous nous en rendions compte.

RESULTATS D'UNE ADMINISTRATION SAGE ET PROGRESSIVE

SOIXANTE-HUITIEME RAPPORT ANNUEL OPERATIONS DE L'ANNEE 1944

Table with columns: RECETTES, DÉBOURSÉS, ACTIF, PASSIF. Rows include Cotisations, Indrets sur placements, Profits sur la réalisation des valeurs, etc.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944

Table with columns: ACTIF, PASSIF. Rows include Obligations: Gouvernements, Corporations Municipales, Commissions Scolaires, etc.

CERTIFICAT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Je certifie que, dans mon opinion, le rapport financier tel que préparé ci-haut est dressé de façon à montrer la vraie situation financière de la Société des Artisans Canadiens-Français, en autant que nous en avons pu rendre compte d'après les livres de comptabilité, et d'après les explications et renseignements qui nous ont été généreusement donnés.

La Société des Artisans Canadiens-Français ASSURANCE-VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITÉ, RENTES VIAGÈRES

Bénéfices payés depuis la fondation \$33,100,222.00 Assurances en cours \$57,417,376.00

LA SESSION FÉDÉRALE

(par WILLIE CHEVALIER) Ottawa, 22 — Hier comme la veille, les Canadiens français pouvaient être fiers de la contribution de leurs conservateurs, dans l'ensemble, au débat sur la conférence de San Francisco. MM. Philippe Picard et René Lacombe ont prononcé chacun un discours sérieux, solide, documenté. On peut différer d'avis avec eux, mais les deux journalistes parlementaires étaient d'accord pour s'élever au-dessus des considérations mesquines. Il est allé très loin dans cette bonne voie, tout en montrant la politique traditionnelle de son parti, historiquement protectionniste, — pour réclamer la libération de nos ports de commerce. Si M. Bracken, au sujet duquel M. Picard a parlé d'absence leader, et les conseillers de M. Bracken, acceptent les idées de M. Graydon, le parti conservateur n'est pas en deuil de son parti, historiquement protectionniste, — pour réclamer la libération de nos ports de commerce.

Esprit-Saint

Joseph, Bruneau, enfant de M. et Mme Isidore Dubé, né le 17 mars et baptisé le 18, Perrain et marraine M. et Mme Joseph Gamache, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Annette Thériault, tante de l'enfant.

Servante demandée

On demande une servante pour petite famille. S'adresser à MME CARRIÈRE, 2 Pouliot, Rivière-du-Loup, Tél. 3371.

Jules Léveillé PLOMBIER

Rivière-du-Loup (en bas) Tél. 446

Décès de monsieur A-Alyre LeBlanc

Ce fut avec un vif regret qu'un grand nombre d'amis dans les provinces maritimes et de Québec ont appris le décès de Monsieur A-Alyre LeBlanc, fils de Monsieur et Madame LeBlanc, Services des Marchandises et des Voyageurs, aux chemins de fer de la Gaspésie, décédé le 26 février 1948, à l'âge de 57 ans, à Campbellton, après une longue maladie.

Saint-Hubert

FEU M. PAUL BEAULIEU.— M. Paul Beaulieu, né le 12 mars, est décédé M. Paul Beaulieu, après une longue maladie soufferte avec résignation et une patience vraiment exemplaire. Il était âgé de 68 ans. Il laisse pour veuve sa femme, outre son épouse M. et Mme Ernest Lussier, une fille adoptive, Mme Ernest Lussier, née Fernande Dionne, de Montréal; ses frères, Narcisse et Donat Beaulieu, de St-Hubert; Joseph Beaulieu, de Trinité des Monts; et ses sœurs, Mme Ve Elzear Rioux, de St-Jean de Dieu.

Squateck

En l'église du Squateck, le 14 mars, à 9 heures a été chanté un service pour le repos de l'âme du sergent Albert Leclerc, décédé en Allemagne le 26 février dernier. Le service fut chanté par M. le curé Elie-Rossel, assisté comme d'habitude de M. le pasteur Donat Ouellet, vicaire de la paroisse. L'assistance en rembrunissant, outre son père et sa mère, M. et Mme Joseph Leclerc, son frère, Alfred; ses deux frères cadets, M. et Mme Joseph Desjardins née Hermance, M. et Mme Aldéric Bourgeois née Hélène, M. et Mme Polydore Hébert née Germaine, M. et Mme Omeriel Vité née Rosanna, M. et Mme Laurent Roy née Marie, M. et Mme Milla, Lucie, Laurette et Jeannette Leclerc, ainsi qu'un demi-frère, René. Parmi ses neveux et nièces on remarquait Gilbert, René, Hermance, Liliane et Yvette Desjardins, Roland, Jeanne et Delia Bourgeois, Monique Leclerc, Aurélien et Ida Vité, Noël-Raymond, Benoît et Denise Roy, ainsi que plusieurs oncles et tantes. Les membres de la Réserve de Squateck assistèrent au service et la quête fut faite par les soldats Léonard Pelletier et Léonard Tremblay.

RESULTATS D'UNE ADMINISTRATION SAGE ET PROGRESSIVE

Table with columns: RECETTES, DÉBOURSÉS, ACTIF, PASSIF. Rows include Cotisations, Indrets sur placements, Profits sur la réalisation des valeurs, etc.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944

Table with columns: ACTIF, PASSIF. Rows include Obligations: Gouvernements, Corporations Municipales, Commissions Scolaires, etc.

CERTIFICAT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Je certifie que, dans mon opinion, le rapport financier tel que préparé ci-haut est dressé de façon à montrer la vraie situation financière de la Société des Artisans Canadiens-Français, en autant que nous en avons pu rendre compte d'après les livres de comptabilité, et d'après les explications et renseignements qui nous ont été généreusement donnés.

La Société des Artisans Canadiens-Français ASSURANCE-VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITÉ, RENTES VIAGÈRES

Bénéfices payés depuis la fondation \$33,100,222.00 Assurances en cours \$57,417,376.00

LA SESSION FÉDÉRALE

(par WILLIE CHEVALIER) Ottawa, 22 — Hier comme la veille, les Canadiens français pouvaient être fiers de la contribution de leurs conservateurs, dans l'ensemble, au débat sur la conférence de San Francisco. MM. Philippe Picard et René Lacombe ont prononcé chacun un discours sérieux, solide, documenté. On peut différer d'avis avec eux, mais les deux journalistes parlementaires étaient d'accord pour s'élever au-dessus des considérations mesquines. Il est allé très loin dans cette bonne voie, tout en montrant la politique traditionnelle de son parti, historiquement protectionniste, — pour réclamer la libération de nos ports de commerce.

Esprit-Saint

Joseph, Bruneau, enfant de M. et Mme Isidore Dubé, né le 17 mars et baptisé le 18, Perrain et marraine M. et Mme Joseph Gamache, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Annette Thériault, tante de l'enfant.

Servante demandée

On demande une servante pour petite famille. S'adresser à MME CARRIÈRE, 2 Pouliot, Rivière-du-Loup, Tél. 3371.

Jules Léveillé PLOMBIER

Rivière-du-Loup (en bas) Tél. 446

Décès de monsieur A-Alyre LeBlanc

Ce fut avec un vif regret qu'un grand nombre d'amis dans les provinces maritimes et de Québec ont appris le décès de Monsieur A-Alyre LeBlanc, fils de Monsieur et Madame LeBlanc, Services des Marchandises et des Voyageurs, aux chemins de fer de la Gaspésie, décédé le 26 février 1948, à l'âge de 57 ans, à Campbellton, après une longue maladie.

Saint-Hubert

FEU M. PAUL BEAULIEU.— M. Paul Beaulieu, né le 12 mars, est décédé M. Paul Beaulieu, après une longue maladie soufferte avec résignation et une patience vraiment exemplaire. Il était âgé de 68 ans. Il laisse pour veuve sa femme, outre son épouse M. et Mme Ernest Lussier, une fille adoptive, Mme Ernest Lussier, née Fernande Dionne, de Montréal; ses frères, Narcisse et Donat Beaulieu, de St-Hubert; Joseph Beaulieu, de Trinité des Monts; et ses sœurs, Mme Ve Elzear Rioux, de St-Jean de Dieu.

Squateck

En l'église du Squateck, le 14 mars, à 9 heures a été chanté un service pour le repos de l'âme du sergent Albert Leclerc, décédé en Allemagne le 26 février dernier. Le service fut chanté par M. le curé Elie-Rossel, assisté comme d'habitude de M. le pasteur Donat Ouellet, vicaire de la paroisse. L'assistance en rembrunissant, outre son père et sa mère, M. et Mme Joseph Leclerc, son frère, Alfred; ses deux frères cadets, M. et Mme Joseph Desjardins née Hermance, M. et Mme Aldéric Bourgeois née Hélène, M. et Mme Polydore Hébert née Germaine, M. et Mme Omeriel Vité née Rosanna, M. et Mme Laurent Roy née Marie, M. et Mme Milla, Lucie, Laurette et Jeannette Leclerc, ainsi qu'un demi-frère, René. Parmi ses neveux et nièces on remarquait Gilbert, René, Hermance, Liliane et Yvette Desjardins, Roland, Jeanne et Delia Bourgeois, Monique Leclerc, Aurélien et Ida Vité, Noël-Raymond, Benoît et Denise Roy, ainsi que plusieurs oncles et tantes. Les membres de la Réserve de Squateck assistèrent au service et la quête fut faite par les soldats Léonard Pelletier et Léonard Tremblay.

SAINT-CLÉMENT

NAISSANCES.— M. et Mme Camille Drapeau née Rose Roy, une fille, Marie-Lise, Micheline. Perrain: M. Régis Roy; marraine: Mlle M. Adèle April. Porteuse: M. et Mme Adrien Bourcier.

M. et Mme Sarto Ouellet née Juliette Caron, une fille, Marie-Liz, Perrain et marraine: M. et Mme Olivier Caron.

CONSTITIPION

La vie sédentaire et la CONSTIPATION. Au bureau, à la manufacture... manque d'exercice; d'où constipation. Votre système empoisonné vous empêche de donner votre meilleur rendement: vos facultés sont alourdies, vous devenez irascible. "Une ou deux ROBOL ce soir", et demain matin vous serez une personne normale. Faute de ce soin, combien de gens se vont préférer la personne gaie, habile, active.

TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boîte. Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles. Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Histoire Régionale du Témiscouata

Nous avons le plaisir de répondre ici au questionnaire du 15 mars dernier. 1.—Le grand homme de science, inventeur, qui ne put même de créer le service postal canadien, et sur lequel se fondaient les routes du Témiscouata pour ce service, se nomme Benjamin Franklin, député du Maître Général des Postes de l'Empire.

Décès de madame Léo Deschênes

Le 24 mars est décédée à St-Antoine, Mme Léo Deschênes née Marie-Ange Guérette, à l'âge de 24 ans, 8 mois. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa mère, deux jeunes enfants, Marielle, âgée de 3 ans et Gilles, 2 ans, et Paul-Emile Guérette, de Mlle Rose-Anne Guérette et de Mme Amédée Beaujeu, née Yvonne, d'Arvida.

Cours de tissage

Du 3 au 13 avril, une institutrice des Arts Domestiques donnera des cours de tissage et de filage. Ces cours auront lieu à l'Hotel de Ville.

Hockey à Ste-Anne

L'équipe de hockey du collège de Ste-Anne de la Pêche a terminé sa saison dimanche le 11 mars en triomphant des "Reds" du collège St-Patrice. L'équipe du collège de Ste-Anne était composée de deux joueurs de part et d'autre et les joueurs du collège de Ste-Anne ont gagné par 4-1 et 7-2.

Les Croix Joyeuses des Trois-Pistoles

5° LA CINQUIEME EGLISE

Saluons maintenant la belle église de Monsieur Vézina, le chef d'oeuvre des cinq églises paroissiales des Trois-Pistoles et l'orgueil de ses paroissiens.

Cette église va remplacer magnifiquement sa voisine qui sert au culte depuis déjà une trentaine d'années. J'ai dit que la paroisse des Trois-Pistoles avait commencé bien pieusement. On ne savait pas alors qu'elle deviendrait Elle a connu de jours sombres, mais aujourd'hui l'optimisme brille à son firmament.

Monsieur le curé Vézina arriva dans la paroisse le 15 octobre 1876 et se mit résolument à l'oeuvre. Ses premières années, comme curé des Trois-Pistoles, furent des années d'étude et de méditation sur les possibilités de sa paroisse au double point de vue du spirituel et du temporel.

Saint-Denis

Malade.— Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Victoria Dionne qui est actuellement malade.

Saint-Germain

VA ET VIENT.— M. Romeo Pelletier est allé à Québec dernièrement par affaires.

Squateck

Flançaises.— Le dimanche de Pâques avait lieu les funérailles de M. Léon Gagnon, fils de M. et Mme François Gagnon, de Squateck, avec Mlle Gertrude Pelletier, fille de M. et Mme Joseph Pelletier, de Blenouart.

Saint-Honoré

Naissance.— A l'Hôpital Notre-Dame du Décoré est née Marie, Thérèse, Béatrice, fille de M. et Mme Georges Paradis, de Saint-Honoré.

Naissance à Montréal

M. et Mme Paul-Emile Simard, un fils né et baptisé le 18 mars Joseph, Paul-André, Parrain: M. Henri Praraine, au retour de Rivière-du-Loup.

Cabano

M. et Mme Albert Dumont, de St-Eloi, sont venus en promenade chez M. Luc Dumont. On profita de l'occasion pour inviter des amis à une partie de cartes qui fut très animée.

L'Isle-Verte

Naissance.— Marie, Jeannette, Nicole, enfant de M. et Mme Joseph Lavoye (Cécilia Bélanger), Parrain: M. Jean-Louis Lavoye, au retour de Rivière-du-Loup.

Concours d'Instruction Religieuse

No 8

Adresse.....

Nom.....

QUESTIONS

A—Quels sont ceux qui vont aux limbes ?

B—Comment appelle-t-on les cinq premiers livres de la Bible ?

C—Par qui Jean-Baptiste fut-il mis en prison ?

D—Quel est le plus grand des sacrements ?

REPONSES

A—A — B — C — D —

1. Les enfants baptisés avant 1. Pentateuque 1. Pilate 1. Baptême

2. Les protestants 2. Decalogue 2. Hérode 2. Confirmation

3. Les enfants sans baptême 3. Denteronomie 3. César 3. Eucharistie

4. Ceux qui meurent en état de grâce 4. Livre des Rois 4. David 4. Mariage

No 9

A — Qu'avons-nous besoin pour observer les commandements ?

B — En quelle année eut lieu la conversion de l'empereur Constantin ?

C — Comment perd-on la grâce ?

D — Combien y a-t-il de livres dans le Nouveau-Testament ?

A — A — B — C — D —

1. De la grâce 1. Vers l'an 300 1. Par le péché véniel 1. 27

2. Des indulgences 2. Vers l'an 323 2. Par le péché mortel 2. 18

3. Dans l'année sainte 3. Vers l'an 100 3. Par la prière 3. 36

4. Des vertus 4. Vers l'an 412 4. Par la désobéissance 4. 14

N. B. — Pour répondre aux questions on n'aura qu'à insérer dans l'espace réservé à cette fin, le numéro de la réponse qu'on croira exacte.

La contribution exigée pour chaque semaine est de 10 sous. Décomposer et adresser comme suit:

"Concours d'Instruction Religieuse", Case Postale 2, Saint-Quentin, N.-B.

"Si vous trouvez ce Concours intéressant, parlez-en à vos amis".

SE ROULE BIEN ABON GOUT! TABAC A CIGARETTES SWEET CAPORAL

Inscrivez-vous maintenant aux ALLOCATIONS FAMILIALES

Le club du collège de Ste-Anne a joué six grandes parties cet hiver contre des clubs étrangers. Voici la liste des parties jouées: 1er décembre: Ecole d'Agriculture, 4 vs Collège 3, 14 janvier: Collège 2 vs Ste-Anne 6, 28 janvier: Ste-Anne 1 vs Collège 3, 11 février: Collège 3 vs Ste-Anne 4, 13 février: Ecole 3 vs Collège 2, 11 mars: Collège St-Patrice 3 vs Collège 9.

Le plan collégial la saison fut bien réussi. Les équipes de la Philosophie Jr. remportèrent le championnat en triomphant de la Rhétorique dans trois rencontres consécutives, par les scores de 6-3, 7-2, et 5-2. Au Cours Anglais, le championnat resta à la Cinquième Commerciale qui disposa de la Syntaxe Latine dans le détail, après une cédule bien remplie et intéressante au plus haut point.

Le 21 mars, a été baptisée Marie, Dorothée, enfant de M. et Mme Louis Pelletier (Yvonne Lajoie), Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Richard, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 mars, a été baptisée Marie, Dorothée, enfant de M. et Mme Louis Pelletier (Yvonne Lajoie), Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Richard, oncle et tante de l'enfant.

LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE! FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEUX PÂTEUX

LES PAINS DE LEVURE ROYAL L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

QUESTION No 1: ÉCRIRE EN LETTRES MOULEES (COMME CECI), le nom de vos enfants de moins de 16 ans. Inscrivez le mois de la naissance, puis le jour et l'année. Inscrivez le nom de l'endroit où chaque enfant est né. Complétez chaque ligne en indiquant votre degré de parenté avec l'enfant. Si le père et la mère s'inscrivent remplissez les DEUX colonnes indiquant le lien de parenté de chacun.

QUESTION No 2: Le père et la mère doivent signer ici, si les deux sont à la maison. Puis indiquer où les chèques doivent être expédiés. ÉCRIRE EN LETTRES MOULEES (COMME CECI), au-dessous de chaque signature. La mère doit signer de son propre prénom, tel Mme Marie, Lucienne, Jeanne, et non du prénom de son mari.

QUESTION No 3: Si une seule personne a signé sous la question No 2, donnez les raisons pourquoi l'autre n'a pas signé. Fournissez tous les détails. Il n'est pas suffisant de dire: "Père (ou mère) absent". Il faut dire où, pourquoi, et pour combien de temps.

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE A Tous les Patrons: Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice expirant le 31 mars 1945, devront être échangés contre de nouveaux livres.

Notes Locales

Le Dr Antonio Paradis, était en voyage d'affaires à Québec au début de la semaine.
M. et Mme Ernest Pelletier, de Cabano, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

J.-Paul Rouleau de retour au pays

Ces militaires sont arrivés récemment à Lévis. De gauche à droite, les soldats M. Bélanger, Mont-Joli, P. Q., P.-E. Robitaille, R. Gendron, de Mont-Joli P. Q., le sergent J.-W. Couet, le lance-canonier J.-P. Rouleau, de Rivière-du-Loup et le capitaine J.-H. Cabano, qui les a reçus à la gare; tous ces militaires étaient en congé outre-mer depuis l'année 1939.

Ce qu'on entendra le Vendredi Saint par Radio-Canada

Aucune émission commerciale.
Des œuvres de Pergolèse, de Claudio, de César Franck.
Les cantilènes sacrées, par les Bénédictins de St-Benoît du Lac.

Partie de Cartes de l'Amicale AU COUVEN DU BON-PASTEUR

MERCREDI LE 4 AVRIL à 8 heures p. m.
Il y aura de nombreux prix d'assistance et de beaux articles à raffler: une poche de farine, un billet de \$5.00, un magnifique panier de provisions, etc., etc.

EXAMEN DE LA VUE AJUSTEMENT DE LUNETTES Par l'Optométriste Opticien H. BELANGER, B. O.

Optométriste Officiel au Canadien National DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Chez A. Savard, bijoutier - Riv.-du-Loup, Centre

A. SAVARD BIJOUTIER Rivière-du-Loup Centre BLOC BELLE Le meilleur assortiment en ville pour Joints, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie. Spécialité: Réparation de montres, Inspecteur des montres de C.N.R.

Décès de madame Albert Mercier

C'est avec regret que nous apprenons le décès à Montréal, le 23 mars, à l'âge de 58 ans, de madame Alice Simonnes, épouse de M. J. Albert Mercier.

Les cours de langue espagnole

Le cours de langue espagnole, dont nous avons annoncé la tenue en notre ville la semaine dernière, ont été inaugurés lundi dernier, au Collège Saint-Patrice, sous la direction de M. Charles Gagnon, professeur de langues.

Au champ d'honneur

Dans la liste des pertes de la semaine dernière, nous remercions qu'un de notre district dans la liste de blessés, mais demeuré qu'un même en devoir: le canonnier Eustache-Pierre Bélanger, fils de Dame Marie-L. Bélanger, de St-Alexandre.

Quilles

Les parties de détail de la Ligue du C. N. R. commenceront mercredi le 4 avril prochain. Le Mountain visitera le Machiniste dans une série de 4 dans 7 rencontres le Hudson, dans 4 et 6 avril, à 8 h. p. m.

Assemblée d'amateurs de pêche

L'assemblée annuelle des membres du Club de chasse et de Pêche de Fraserville aura lieu mardi soir prochain, le 3 avril, à 8.30 hres, dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Naissance

M. et Mme Paul-Emile Dubé née Rachel Bonneau, un fils né le 25 mars à l'Hôpital St-Joseph et baptisé le même jour sous les noms de Joseph, Amédée, Pierre, Farrain et marié: M. et Mme Amédée Bonneau, grands parents de l'enfant. Forçaise: Mlle Marguerite Thériault, g.m.s.

Feu madame Théodule Darisse

Dimanche le 25 mars est décédée à Rivière-du-Loup, madame Marie-Louise Emond, épouse de M. Théodule Darisse, ex-employé du C. N. R., à sa retraite. Elle était âgée de 66 ans.

Prochain mariage

On annonce pour le 7 avril prochain, le mariage de Mlle Laurette Thérèse, fille de M. et Mme Noël Thérèse, des Trois-Rivières, avec M. Jean-Paul Sylva, de Rivière-du-Loup.

Assemblée des Proprios

Vous, tous propriétaires de la Cité de Rivière-du-Loup, veuillez ne pas oublier votre réunion mensuelle qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, jeudi, le 5 avril prochain, à 8 heures p. m. Le Secrétaire

Les Coopératives

Beaucoup regretteront de n'avoir pas assisté à l'assemblée de la Chambre de Commerce la semaine dernière. Ce fut des plus intéressantes et les marchands, surtout les épiciers y auraient gagné beaucoup. Ceux-ci étaient fort peu représentés cependant, alors que leurs intérêts y jouaient grand rôle.

Questionnaire financier

Pourquoi ne pas vous adresser à M. J. V. Raboin, gérant de la Banque de Montréal? Il fait des prêts personnels remboursables en douze versements mensuels, au taux de \$3.25 par \$100, soit l'équivalent de 6% d'intérêt par année. Il n'y a aucun frais supplémentaire.

Syndiqués de la Construction

N'oubliez pas l'assemblée générale, réquieure, qui aura lieu mardi le 3 avril, à 8 h. à la salle des Forêtiers. Que tous se fassent un devoir d'être présents. P.-E. DIONNE

Bardeau à vendre

Un beau choix de bardeau sec, dans les grades 1, 2 et 3 à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. CHARTIER, épicier, Tél. 125. 46-47-48-49-p. p.

L'Isle-Verte

Mlle Gabrielle Labrie, coiffeuse, est de retour après avoir suivi des cours à la salle de démonstration chez Héloïse Curtis est en mesure de vous donner la plus entière satisfaction. 47-p.

Hydro coopérative

Une hydro-coopérative vient d'être fondée à St-Elzéar de Bonaventure sous la présidence de M. Donat Paradis, en vue de profiter des avantages de l'électrification rurale. C'est la deuxième de genre formée dans la province.

Vraiment

Ces journalistes, l'autre dimanche, à Drummondville, auraient pu éviter d'être bœufs d'importance si, au lieu de crier qu'ils représentaient deux quotidiens amers, ils avaient déclaré à la coiffe mensuelle que qu'ils représentaient tout simplement les hebdomadaires ruraux qui sont aimés du public. La presse semainnière leur aurait pardonné de tout cœur ce subterfuge qui les aurait sauvés de maints rapports. En propos, Earl Banner, un des reporters molestés, devait encore se ressouvenir des coups reçus à la tête lorsqu'il écrivait, peu de temps après, que les Canadiens-Banner est du "Boston Globe" n'ont du rationnement que le seul ennui de déchirer les coupons. Banner n'a pas encore appris que nous n'avons que 6 onces de beurre par semaine et que nous manquons de vêtements d'hiver.

AJUSTEMENT DE Lunettes ET EXAMEN de la VUE TOUS LES JOURS L'Optométriste - Opticien J. H. PELLETIER, O. D. diplômé de l'A. O. O. P. Q., de l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada, SPECIALISTE EN EXAMEN DE VUE et AJUSTEMENT DE LUNETTES est à son bureau TOUS LES JOURS, comme d'habitude. SALON PRIVE d'examen de vue et laboratoire de FABRICATION de LUNETTES au magasin de bijouterie, ca-deaux et lunettes J.-H. Pelletier, 327 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Téléphone 3034 (voisin du Château Grand-Ville)

Magasin de meubles Au No. 157 Rue Lafontaine Tél. 100 ASSORTIMENT DE Chesterfield Ameublement de chambre à coucher Salle à déjeuner, Matelas, Sommier, Poèles et Fournaises, Poèles de camp, Poèles usagés remis à neuf, etc. Qualité et Bas Prix MAGASIN DE POELES BELANGER J.-B. RIOUX

Partie de Cartes de l'Amicale AU COUVEN DU BON-PASTEUR MERCREDI LE 4 AVRIL à 8 heures p. m. Il y aura de nombreux prix d'assistance et de beaux articles à raffler: une poche de farine, un billet de \$5.00, un magnifique panier de provisions, etc., etc. CORDIALE BIENVENUE AU PUBLIC Les messieurs sont admis. ENTREE: 35c.

Résolution de condoléances A une réunion des membres du Comité de l'Amicale des Anciens Elèves des Frères de Rivière-du-Loup, tenue dimanche dernier, le 25 mars, il a été proposé et secondé unanimement que l'ordre du jour adopté soit le suivant: Les membres du Comité ont appris avec un vif regret le décès de M. J. Fournier de Bellevue, le 23 mars, à l'âge de 53 ans. M. J. Fournier de Bellevue était secrétaire de l'Association des Marchands de Rivière-du-Loup depuis 15 ans. Il avait été élu à la présidence de la même association en septembre 1931. Le défunt avait fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et à l'École de Droit de Montréal. Pendant plusieurs années il avait occupé ses loisirs à l'étude du chant. M. J. Fournier de Bellevue était un des membres les plus populaires de la Société d'Opérette de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin le 23 à l'église St-Alphonse de Youville, Montréal. Nos sympathies à la famille et à l'Association.

Décès de monsieur J. Fournier de Bellevue Le secrétaire provincial de l'Association des Marchands de Rivière-du-Loup, M. J. Fournier de Bellevue, est décédé subitement à sa résidence, dimanche matin, le 23 mars, à l'âge de 53 ans. M. J. Fournier de Bellevue était secrétaire de l'Association des Marchands de Rivière-du-Loup depuis 15 ans. Il avait été élu à la présidence de la même association en septembre 1931. Le défunt avait fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et à l'École de Droit de Montréal. Pendant plusieurs années il avait occupé ses loisirs à l'étude du chant. M. J. Fournier de Bellevue était un des membres les plus populaires de la Société d'Opérette de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin le 23 à l'église St-Alphonse de Youville, Montréal. Nos sympathies à la famille et à l'Association.

Congrès provincial des Chevaliers à Sherbrooke Le congrès provincial annuel des Chevaliers de Colomb sera tenu dans la ville de Sherbrooke, les 26 et 27 mai prochains. Les représentants du Conseil des Chevaliers de Sherbrooke seront les hôtes du Congrès d'Etat à Montréal, le 14 avril, pour fixer les détails de l'organisation. Le Conseil d'Etat annonce aussi la démission de M. Victorien Tremblay, député du district de St-Jean, à cause de surcroît de travail. M. J.-Alfred Dion, C. R., de Roberval, le remplacera à ce poste. A cette dernière réunion, le Conseil d'Etat a voté une résolution de sympathie à l'adresse de Son Exc. Mgr A. Vachon, aumônier d'Etat, qui vient d'être éprouvé par le décès de sa sœur. Des résolutions de félicitations ont été adressées à Mlle Alice Coté, C.R., Grand Chevalier du Conseil St-Jean et à M. Maurice Ducharme, député de Rivière-du-Loup, qui ont été élus respectivement maîtres des cités de St-Jean et de Victoriaville.

Soirée Amateur Oui, oui, c'est une soirée amateur qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, jeudi le 4 avril à 8 heures p. m., sous les auspices de la Société de Musique de St-Jean d'Arc, et cela pour se rendre au désir d'une foule de gens qui la réclament depuis longtemps. Oui, de la variété... du nouveau... des artistes expérimentés et de jeunes talents qui promettent de devenir vos favoris le soir du 4 avril à 8 heures p. m. Cercles L'Académie et St-Jean de Rivière-du-Loup.

Grand prix de l'Ass. Forestière Québécoise pour 1945 L'Association Forestière Québécoise attribue encore cette année son grand prix consistant en un montant de \$100, et un magnifique trophée que le gagnant gardera pendant un an, après quoi il en reçoit une réplique en métal. Ce concours est divisé en 2 sections, une pour les adultes et l'autre pour les jeunes, restreints aux Clubs 4-H. Pour les adultes, ce concours est ouvert à tout colon, propriétaire ou non, possédant un terrain de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt. Les demandes d'admission devront être faites avant le premier juin. Chez les Clubs 4-H, les candidats n'ont pas de quotas à remplir et ils n'ont qu'à reboiser de 1 à 10 acres. Pour les fins du concours, la province est divisée en huit zones, le grand prix étant attribué à tour de rôle dans chacune de ces zones, cette année, le concours est ouvert à la population de la région de la Rivière du Sud, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup et Témiscouata. On s'adresse au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une superficie de 10 à 300 acres de forêt, exclusion faite des érablières, et résidant dans la zone où est attribué le grand prix. Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les formulaires d'application qui leur seront fournis en s'adressant au gérant des travaux de reboisement, d'aménagement ou de nettoyage, sur une